

n° CAS: 7439-96-5 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
n° CAS : 7439-96-5  
Code du produit : 4498B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Matières solides H228  
inflammables, Catégorie 1  
Substances et mélanges H260  
qui, au contact de l'eau,  
dégagent des gaz  
inflammables, Catégorie 1

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11  
F; R15

Texte complet des phrases R: voir section 16

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H228 - Matière solide inflammable  
H260 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer  
P223 - Éviter tout contact avec l'eau  
P231+P232 - Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité  
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P335+P334 - Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction  
P402+P404 - Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans ...

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : MANGANESE (METAL) FLAKES  
n° CAS : 7439-96-5

Textes des phrases R et H: voir section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.
- Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Matière solide inflammable.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Protéger de l'humidité. Manipuler sous gaz inerte.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant.
Conditions de stockage	: Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.
Matières incompatibles	: Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un masque adéquat.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Masse moléculaire	: 54.94 g/mol
Couleur	: Bright silver grey.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 1260 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 1900 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Matière solide inflammable, Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 7.3 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Reacts with water
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Matière solide inflammable. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3208

N° ONU (IMDG) : 3208

N° ONU (IATA) : 3208

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

N° ONU (ADN) : 3208  
N° ONU (RID) : 3208

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S.  
Proper Shipping Name (IMDG) : METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S.  
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S.  
Désignation officielle pour le transport (ADN) : METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S.  
Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : METALLIC SUBSTANCE, WATER- REACTIVE, N.O.S.  
Transport document description (ADR) : UN 3208 METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S., 4.3, III, (E)  
Description document de transport (IMDG) : UN 3208 METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S., 4.3, III  
Description document de transport (IATA) : UN 3208 METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S., 4.3, III  
Description document de transport (ADN) : UN 3208 METALLIC SUBSTANCE, WATER-REACTIVE, N.O.S., 4.3, III  
Description document de transport (RID) : UN 3208 METALLIC SUBSTANCE, WATER- REACTIVE, N.O.S., 4.3, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 4.3  
Etiquettes de danger (ADR) : 4.3



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 4.3  
Etiquettes de danger (IMDG) : 4.3



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 4.3  
Etiquettes de danger (IATA) : 4.3



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 4.3  
Etiquettes de danger (ADN) : 4.3

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 4.3

Étiquettes de danger (RID) : 4.3



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III

Groupe d'emballage (RID) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : W2

Disposition spéciale (ADR) : 274, 557

Quantités limitées (ADR) : 1kg

Quantités exceptées (ADR) : E1

Instructions d'emballage (ADR) : P410, IBC08, R001

Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP14

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T1

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33

Code-citerne (ADR) : SGAN

Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 3

Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V1

Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR) : VC1, VC2, AP3, AP4, AP5

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV23

Danger n° (code Kemler) : 423

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

Panneaux oranges :

423

3208

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Code EAC : 4W

### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 223, 274  
Quantités limitées (IMDG) : 1 kg  
Quantités exceptées (IMDG) : E1  
Packing instructions (IMDG) : P410  
Packing provisions (IMDG) : PP31, PP40  
IBC packing instructions (IMDG) : IBC08  
IBC special provisions (IMDG) : B4  
Tank instructions (IMDG) : T1  
Tank special provisions (IMDG) : TP33  
EmS-No. (Fire) : F-G  
EmS-No. (Spillage) : S-N  
Stowage category (IMDG) : E  
Stowage and handling (IMDG) : SW2, H1  
Segregation (IMDG) : SG26  
N° GSMU : 138

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1  
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y476  
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 10kg  
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 485  
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 25kg  
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 491  
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 100kg  
Disposition particulière (IATA) : A3  
Code ERG (IATA) : 4W

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : W2  
Dispositions spéciales (ADN) : 274, 557  
Quantités limitées (ADN) : 1 kg  
Quantités exceptées (ADN) : E1  
Équipement exigé (ADN) : PP, EX, A  
Ventilation (ADN) : VE01  
Dispositions à la manutention et à l'arrimage de la cargaison (ADN) : HA08  
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : W2  
Disposition particulière (RID) : 274, 557

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

Quantités limitées (RID)	: 1kg
Quantités exceptées (RID)	: E1
Packing instructions (RID)	: P410, IBC08, R001
Dispositions spéciales d'emballage (RID)	: B4
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP14
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T1
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: SGAN
Catégorie de transport (RID)	: 3
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID)	: W1
Dispositions spéciales relatives au transport – Vrac (RID)	: VC1, VC2, AP3, AP4, AP5
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW23
Colis express (RID)	: CE11
Numéro d'identification du danger (RID)	: 423

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

MANGANESE (METAL) FLAKES is not on the REACH Candidate List

MANGANESE (METAL) FLAKES is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) nwg, sans danger pour l'eau (KBwS-Beschluss; No WGK 1443)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# MANGANESE (METAL) FLAKES

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, Catégorie 1
Water-react. 1	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, Catégorie 1
H228	Matière solide inflammable
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
R11	Facilement inflammable
R15	Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables
F	Facilement inflammable

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*